Bulletin de santé du végétal



ÉDITION VITICULTURE HAUT-POITOU

Numéro

57

22 mai 2013

Prochain bulletin le 28 mai 2013





Directeur de publication : Luc SERVANT Président de la Chambre régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes

Animateur
Filière Vigne:
Patrice RÉTAUD
Chambre régionale
d'Agriculture de
Poitou-Charentes

Animatrice déléguée Vigne Haut-Poitou : Corinne BORDEAU FREDON Poitou-Charentes

Dans ce bulletin :

PHÉNOLOGIE: croissance limitée,

MILDIOU : les premières taches sont à rechercher, OÎDIUM : un climat défavorable aux contaminations, TORDEUSES : peu de captures dans les pièges sexuels.

PHÉNOLOGIE

Le Chardonnay a dépassé le stade 15 (boutons floraux encore agglomérés). Dans les parcelles biens exposées, certains rameaux sont au stade 17 (boutons floraux séparés).

Le Sauvignon va atteindre le stade 15 prochainement.

Mouillère et jaunissement



OÏDIUM

Les premières contaminations se font à partir des fructifications d'hiver (les cléistothèces) qui sont accrochés sur la souche dans les écorces.

Evaluation des risques

Aucun symptôme d'Oïdium n'a été repéré pour l'instant. Le temps froid et très humide est défavorable à la maladie.

- > Surveiller l'évolution de la phénologie pour cadrer la période de risque maximal qui commence au stade 17 (10 feuilles étalées, boutons floraux séparés).
- > Sur les cépages les plus précoces (Chardonnay...), ce stade sera atteint dans les prochains jours.

MILDIOU

Malgré nos suspicions sur pampres, aucune tache de Mildiou n'a été détectée pour l'instant dans les parcelles témoins. Ceci est vraisemblablement dû aux températures basses. En effet, plus de 15 jours d'incubation sont actuellement nécessaires pour la sortie des taches.

Evaluation des risques

Les fréquentes pluies peuvent assurer des contaminations. Mais les basses températures sont défavorables à une évolution rapide du Mildiou. Elles contribuent à allonger les incubations et le temps nécessaire à la germination des spores.

- > Les risques demeurent limités pour l'instant.
- ➤ Merci de bien vouloir nous signaler les premières taches détectées dans votre secteur. Ces observations seront très utiles pour apprécier la virulence et la répartition géographique du Mildiou en ce début de campagne.

BOTRYTIS

Le Botrytis provoque des taches brunes sur les feuilles. Ces dégâts sont favorisés par les blessures provoquées par le vent, la grêle... En conditions très humides, certains rameaux peuvent aussi être attaqués.

Evaluation des risques

Ces dégâts ne présentent aucun risque pour la pousse de la vigne. Ils n'augmentent pas non plus les risques de contaminations sur les capuchons floraux au moment de la floraison. Le Botrytis est polyphage et il est présent toute l'année.





TORDEUSES

Le vol de Cochylis se termine. Celui d'Eudémis se poursuit avec une légère réactivation des captures.

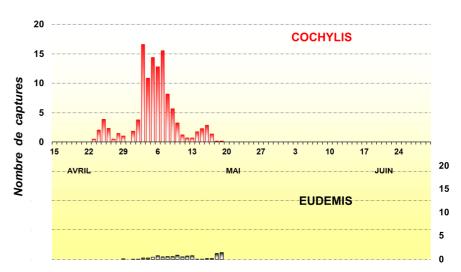
A noter que sur deux sites, Marigny-Brizay et Vendeuvre, plus de vingt papillons ont été capturés dans les pièges. Ce phénomène est assez rare dans notre secteur pour que cela soit signalé.

Evaluation des risques

L'activité des tordeuses est toujours fortement perturbée par les mauvaises conditions climatiques.

> Le niveau de présence des glomérules est à vérifier après la floraison.





Abonnez-vous gratuitement aux différentes éditions des *BSV Poitou-Charentes*

et recevez-les régulièrement dans votre boite mail



Ce bulletin est élaboré à partir des données fournies par un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par la FREDON de Poitou-Charentes, en collaboration avec la Cave du Haut Poitou, le Syndicat du Haut Poitou, la Coopérative Loire Vini Viti Distribution (LVVD), la Coopérative Terrena, la Coopérative Centre Ouest Céréales, les Etablissements Raynot, l'Institut Français de la Vigne et du Vin. Il est aussi réalisé en collaboration avec les équipes de surveillance du vignoble charentais.







Ce bulletin est réalisé à partir d'observations ponctuelles. Il a pour vocation de donner une tendance sur la situation sanitaire régionale. Celle-ci ne peut être transposée telle quelle dans chaque parcelle du vignoble. La Chambre régionale d'agriculture et la FREDON de Poitou-Charentes dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs pour la protection de leurs vignes. Ces décisions sont à prendre sur la base des observations réalisées dans leurs parcelles et / ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Cette action est pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, grâce aux crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.



